

**10^{ème} grand prix de l'ordre des architectes
sur le thème « *libre cours à Florac* »**



Monsieur le Président de l'Ordre,
Madame la Vice-présidente, Monsieur le Vice-président,
Monsieur le Directeur de l'école d'architecture,
Mesdames et messieurs les architectes
Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs les étudiants en architecture,
Mesdames et Messieurs,

Soyez toutes et tous les bienvenus à Florac, station de tourisme réputée au cœur du Parc national des Cévennes

Florac, pôle du Sud Lozère, certes, mais la petite sous-préfecture a connu de profondes mutations dans les dernières décennies (arrivée de nouvelles populations, restructuration des administrations...), qui la contraignent à trouver un nouveau souffle, sous peine de réduire son attractivité et de perdre le rôle moteur qu'elle entend jouer dans son bassin de vie.

Un programme d'investissements lourds a ainsi été initié par l'équipe municipale au début de ce mandat, tout à la fois destiné à remettre à niveau les équipements collectifs (complexe culturel, bibliothèque, gymnase, mairie) et à soutenir le tissu économique local confronté à une crise économique sans précédent.

D'autres projets innovants d'ampleur sont également sur le point d'être mis en œuvre comme le centre d'incendie et de secours, la maison de santé de proximité, une chaufferie bois collective et son réseau de chaleur desservant plusieurs services publics.

Ces opérations s'accompagnent enfin de la requalification de l'entrée nord de la ville et d'une réflexion globale à moyen terme pour favoriser un « mieux vivre à Florac », propice au renouveau et au développement de la cité.

Les élus, si ambitieux soient-ils, ne peuvent seuls imaginer les voies à tracer pour développer la vocation moteur de la cité dans son bassin de vie.

C'est notamment à ce titre qu'a été initié un partenariat avec l'Ordre des architectes du Languedoc Roussillon et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier ; Partenariat qui a débouché sur l'organisation de la 10^{ème} édition du traditionnel concours d'idées destiné aux étudiants autour du thème « *Libre cours à Florac* ». Je tiens à remercier ici les membres de l'Ordre des Architectes du Languedoc Roussillon, notamment Monsieur Nicolas GREGUT et Monsieur François COULOMB, mais aussi Monsieur Laurent HEULOT, Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier, ainsi que l'ensemble de leurs collaboratrices, pour la confiance qu'ils nous ont accordé dans le cadre de ce projet.

Invités à travailler sur le thème de la greffe urbaine en milieu rural, les étudiants se sont simplement vu sensibiliser sur les thématiques de la circulation, du stationnement, des entrées de ville, des cheminements piétonniers lors de leur visite à Florac le 13 avril dernier.

Ayant immédiatement adhéré à cette idée de concours d'idées, je dois dire que j'ai ensuite été très agréablement surpris par la grande motivation dont ont fait preuve les étudiants pour appréhender les différentes facettes de la ville à cette occasion. J'ai d'ailleurs aperçu ou rencontré nombre d'entre eux qui sont revenus ultérieurement pour approfondir cette première approche.

Mais j'en dirai davantage au terme de la présentation des travaux que nous avons le plaisir de vous présenter aujourd'hui et de récompenser.

Je disais ma surprise de découvrir la motivation dont on fait preuve les étudiants lors de notre première rencontre à Florac. Mais je n'étais alors qu'au début de mon agréable étonnement ! En effet, ce sont au total 11 équipes qui ont remis un projet dans le cadre d'un concours pourtant quelque peu atypique puisque concernant le milieu rural.

Et quels projets ! Réuni le 31 mai dernier à Montpellier, le jury a pu parfaitement prendre la mesure de la qualité des travaux que vous, futurs professionnels de l'architecture et de l'urbanisme, avaient conduits en un temps réduit.

Vos analyses des potentialités urbaines, sociales, économiques et culturelles de notre cité floracoise sont véritablement remarquables et je souligne que les esquisses architecturales, porteuses d'idées novatrices pour le futur de la commune, m'ont pour la plupart sincèrement subjugué.

J'ai pu y retrouver des idées déjà suggérées mais jamais osées à ce jour ! Mais aussi des pistes nouvelles que seul un regard neuf pouvait envisager ! Bien sûr toutes ces esquisses doivent être confrontées aux réalités du terrain, qu'elles soient budgétaires, juridiques ou sociales. Elles n'en demeurent pas moins très riches et surtout aptes à nourrir la réflexion engagée par les élus. Elles ne manqueront surtout pas d'alimenter les échanges entre les floracois ou les visiteurs qui découvriront à leur tour vos travaux qui seront exposés en Mairie jusqu'à la fin de l'automne 2011.

Vous comprendrez donc notre entière satisfaction quant à la richesse de ce partenariat ; par ailleurs proportionnelle à la hauteur des difficultés rencontrées par le jury pour vous départager.

Au nom du Conseil municipal, je félicite enfin l'ensemble des participants au concours d'idées 2011 pour leur large contribution au développement de la cité floracoise.

Je félicite tout particulièrement et bien entendu les 3 équipes finalistes, dont la lauréate du Concours : Mademoiselle Marilyn GOBIN à laquelle la Municipalité est très heureuse d'offrir un séjour découverte à Florac. Mais doit-on encore parler de découverte alors qu'elle a su montrer qu'elle avait déjà largement identifié les charmes de la cité ! Félicitations.

Je souhaite enfin à toutes et à tous que cette modeste expérience serve votre cursus. Je vous souhaite donc d'excellentes fins d'étude et un bon début de carrière professionnelle.

Merci.